



3^e GRAND PRIX JEUNES DE NÎMES CAMPAGNE

Samedi 19 & Dimanche 20 MAI 2018

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés de la ffgolf ou d'une Fédération étrangère reconnue, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de catégorie Minimale ou moins, c'est-à-dire nés en 2002 ou après.

Les joueuses et joueurs licenciés de la ffgolf doivent avoir pris leur licence et réglé leur droit de jeu fédéral en 2018 et être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, s'ils ont fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié (la licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve). Les autres joueurs devront fournir un certificat médical lors de l'inscription.

Formule de jeu :

36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour

Déroulement de l'épreuve :

- Parcours d'entraînement Vendredi 18 Mai 2018
- 1^{er} Tour 18 trous Samedi 19 Mai 2018
- 2^{ème} Tour 18 trous Dimanche 20 Mai 2018

Cadets et chariots électriques : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Épreuve non-fumeur : toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect.

Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Le nombre total d'inscrits ne pourra pas dépasser 144 joueurs (dont 14 wild cards) dont le minimum de chaque catégorie sera le suivant :

Catégorie	Garçons minimum	Filles minimum	Wild cards
Minimes	9	3	14
Benjamins	21	6	
U12	21	6	

Les joueurs minimes et benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Marques de départ :

Minimes : Garçons : Blanches – Filles : Bleues

Benjamins : Garçons : Jaunes – Filles : Rouges

U12 : Garçons : Grises – Filles : Violettes

Droits d'engagement : Droit d'inscription unique : 40 € (membres : 12 €)

Clôture des engagements : Vendredi 04 Mai 2018 à 18 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement seront adressés à :

Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne

1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES

Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.

E mail : contact@golfnimescampagne.fr

Tirage des départs : Le tirage des départs du premier tour sera établi par catégorie et par sexe dans l'ordre croissant des index. Celui du second tour sera établi dans l'ordre inverse des classements du 1^{er} tour par catégorie et par sexe. L'ordre de départ des catégories sera déterminé par le Comité mais sera le même pour les deux tours.

Prix : Classement en brut exclusivement

Garçons : 3 prix dans chaque catégorie.

Filles : 2 prix dans chaque catégorie.

Départage : Play-off « Trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Remise des prix suivie d'un cocktail : Dimanche 20 mai 2018, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie

Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne - 1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES

Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.

E mail : contact@golfnimescampagne.fr – www.golfnimescampagne.fr